Unité 23

méthodes et techniques d’inventaire

Publié en 2016 par l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2016



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-NonCommercial-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-NC-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d’utilisation de l’archive ouverte de libre accès UNESCO ([www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbyncsa-fr](http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbyncsa-fr)).

Titre original : Methods & techniques of inventorying

Publié en 2016 par l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n’impliquent de la part de l’UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l’UNESCO et n’engagent en aucune façon l’Organisation.

Plan de cours

**Durée :**

3 heures

**Objectif(s) :**

Améliorer la capacité des participants à planifier les différentes activités de collecte et de présentation des éléments du patrimoine culturel immatériel (PCI) ainsi qu’à satisfaire aux exigences liées à la production de l’information, telles que l’obtention d’un consentement libre, préalable et éclairé. Les participants seront également capables d’établir une distinction entre les différentes techniques d’entretien, de mettre en pratique les compétences de base dans le domaine de l’enregistrement vidéo, de la photographie et de l’enregistrement audio ; d’expliquer l’importance d’une évaluation de leur travail par les membres de la communauté et de concevoir un cadre à cette fin.

**Description :**

Cette unité est consacrée aux méthodes de production de l’information dans le cadre d’un inventaire à participation communautaire, et examine la manière dont une bonne mise en application de telles méthodes peut améliorer les démarches participatives. L’unité décrit également le processus de production de l’information et explique en quoi il est nécessaire, quand le mettre en application, quelles méthodes et techniques associées (p. ex. l’entretien, la vidéo participative, la photographie, l’enregistrement audio et les techniques de cartographie participative) devraient être utilisées, et pour qui et par qui les données devraient être enregistrées. L’unité présente également les avantages et les limites de ces méthodes pour l’inventaire à participation communautaire et leur transmissibilité. Enfin, elle présente les exigences éthiques liées à la production de l’information, notamment la nécessité d’obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des membres de la communauté.

*Proposition de déroulement :*

* Introduction à la production de l’information sur des éléments du PCI.
* Aperçu des différentes méthodes de production de l’information, avantages et inconvénients de chaque méthode.
* Conseils sur le choix d’une méthode de production de l’information.
* Consentement préalable et formulaires d’autorisation/de consentement (facultatif).

**DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE :**

* Présentation PowerPoint de l’Unité 23
* Imprimé 1 de l’Unité 23 : Tableau de cadre décisionnel de la production de l’information
* Imprimé 2 de l’Unité 23 : Glossaire de l’Unité 23
* Ressources complémentaires : *Folklore and Fieldwork : a Layman’s Introduction to Field Techniques* (Folklore et travail de terrain : présentation des techniques de travail de terrain à l’intention des novices) Première édition préparée par Peter Bartis, 1979, révisée en 2002. Library of Congress, Washington DC

Remarques et suggestions

Cette unité a été adaptée du CTA. 2010. Training Kit on Participatory Spatial Information Management and Communication. CTA, The Netherlands and IFAD, Italy (ISBN: 978-92-9081-446-7) et d’éléments extraits de Folklore and Fieldwork : a Layman’s Introduction to Field Techniques (Folklore et travail de terrain : présentation des techniques de travail de terrain à des novices) (Première édition 1979, P. Bartis, rév. 2002).

Unité 23

Méthodes et techniques dans le travail d’inventaire

exposé du facilitateur

###### Diapositive 1.

Méthodes et techniques dans le travail d’inventaire

L’Unité porte sur les méthodes de production de l’information appliquées au travail d’inventaire et les moyens grâce auxquels une bonne application de ces méthodes peut améliorer la qualité de la démarche participative. Elle décrit le processus de production de l’information et explique pourquoi il est nécessaire, quand l’entreprendre, quelles méthodes et techniques utiliser, pour qui et par qui faire enregistrer les données. Elle passe aussi en revue les règles éthiques de production de l’information.

###### Diapositive 2.

Dans cette présentation…

La production de l’information est employée ici en référence aux méthodes et aux instruments de collecte, de production et de présentation d’éléments du PCI avec la participation de la communauté. Il existe diverses méthodes qui utilisent des composantes visuelles et auditives et reflètent la pertinence et la signification du matériel recueilli. Il peut s’agir de texte, de vidéo, de son ou d’une combinaison de médias.

Il est important de rappeler que le principal objectif de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel[[1]](#footnote-1) est la sauvegarde. Cela signifie assurer la viabilité du PCI grâce à des mesures qui permettent sa représentation permanente, son développement et sa transmission, ce qui procure un sentiment d’identité et de pérennité au groupe et à la communauté. Toutefois, pour que des mesures comme celles qui ont trait à la production de l’information aident à sauvegarder le PCI, elles doivent refléter sa nature vivante et en recréation constante. Sinon, elles risquent d’immortaliser le PCI sous une forme statique qui ne constitue pas une sauvegarde.

Cette Unité passe en revue des approches utilisées dans la production de l’information pour des éléments du PCI, comme les techniques d’observation et de prise de notes, d’entretien, de vidéo participative, de photographie, d’enregistrement sonore et de cartographie participative. Leurs possibilités et leurs limites dans le cadre du travail d’inventaire participatif, de même que leur capacité de transfert y sont évoquées, ainsi que les règles éthiques liées à la production de l’information, y compris l’obtention du consentement préalable et les formulaires d’autorisation délivrés par les membres de la communauté (voir aussi Unités 21 et 22).

###### Diapositive 3.

Production de l’information sur les éléments du PCI

Remarque à l’intention du facilitateur

La production de l’information sur les éléments du PCI est aussi abordée dans l’introduction de l’Unité 19 mais peut être brièvement évoquée ici. L’Unité précédente met en avant l’identification et la définition des éléments du PCI. Celle-ci porte sur la collecte et la présentation systématique de l’information sur les éléments du PCI.

Inventaire

L’article 12 de la Convention impose aux États parties de dresser un ou plusieurs inventaires du PCI présent sur leur territoire. Le travail d’inventaire ou l’établissement d’inventaire implique de recueillir et de présenter l’information sur les éléments du PCI de façon systématique.

Il appartient aux États parties d’organiser les inventaires du PCI selon la méthode qui leur semble la plus appropriée. Ceux-ci doivent être exhaustifs et régulièrement mis à jour. Le travail d’inventaire doit être précédé de l’identification et de la définition des éléments du PCI en étroite coopération avec les communautés et les groupes concernés et, le cas échéant, avec les ONG (article 11 (b)).

Comme cela vient d’être mentionné, la Convention exige que l’inventaire contribue à la sauvegarde, ce qui veut dire que l’état de viabilité des éléments inventoriés doit être évalué et indiqué. L’inventaire peut aussi contribuer à la sensibilisation, l’un des principaux objectifs de la Convention. Le travail d’inventaire reste inachevé dans la mesure où la recréation constante du PCI nécessite une mise à jour permanente de l’inventaire.

Un inventaire peut être diffusé comme une liste sur papier, une base de données multimédia ou tout autre type de publication. À la demande des communautés visées, l’accès à certains types d’informations peut être restreint en vertu de l’article 13 (d) (ii) (*cf.* articles 11 (b), 12 et 13 (d) (ii)).

###### Diapositive 4.

Pourquoi la production de l’information est nécessaire

La production de l’information est importante pour plusieurs raisons. Elle produit du matériel qui peut servir à :

* informer et étayer l’inventaire d’éléments du PCI d’une communauté (ce matériel pourrait aussi avoir son utilité dans l’archivage à long terme des connaissances locales et trouver un usage au-delà de son objectif initial d’inventaire);
* tenir un compte de l’inventaire et des activités et événements liés au PCI (dans son ensemble) qui peut être utile dans l’évaluation d’inventaire et constituer un retour d’information pour les parties prenantes (gouvernement, bailleurs de fonds, ONG).

Remarque à l’intention du facilitateur

Le facilitateur pourrait souhaiter rappeler aux participants (comme on l’a vu dans l’Unité 20 sur l’identification et la définition des éléments du PCI) que le travail d’inventaire concerne l’identification et la définition du PCI; ce n’est pas comme la documentation ou la recherche. L’inclusion d’un élément dans un inventaire ne nécessite aucune recherche ou documentation approfondie. Si des versions de l’élément ont auparavant été enregistrées, étudiées ou que l’on a écrit sur le sujet, l’information pertinente est alors la bienvenue et devrait être référencée dans le cadre d’inventaire. De même, il faudrait inclure les références à l’existence d’informations sur les objets ou les instruments liés à des pratiques ou des expressions vivantes du PCI.

###### Diapositive 5.

Rôle des membres de la communauté

Voir aussi les Notes du facilitateur et le Texte du participant de l’Unité 7 ainsi que le Texte du participant de l’Unité 3.

Dans le contexte du travail d’inventaire participatif, il faut veiller attentivement à la manière dont est créée l’information ainsi qu’aux méthodes utilisées à cet effet et savoir qui identifie, enregistre et présente ce matériel. Il est certain que les membres de la communauté jouent un rôle majeur dans le processus de production de l’information, mais il arrive parfois qu’il y ait aussi des intervenants extérieurs (qui ont en général un rôle d’animateur ou d’instructeur).

Les matériels et les méthodes qui servent à créer l’information doivent correspondre aux objectifs d’inventaire ainsi qu’aux intérêts et au confort des membres de la communauté. Certaines personnes, comme celles qui sont à la tête de la communauté ou qui ont une autorité sur un élément spécifique, peuvent jouer un plus grand rôle que d’autres dans le processus de production de l’information, ce qui n’empêche pas de solliciter l’intervention de l’ensemble de la communauté pour ce qui est des matériels à enregistrer et des méthodes préférées dans ce domaine.

Il faudra très probablement intégrer des modes locaux d’expression des connaissances au moment d’envisager le rôle des membres de la communauté dans l’inventaire. Cela peut avoir une incidence sur le caractère approprié de certains styles de production de l’information, selon la capacité de certaines techniques à représenter les connaissances locales de manière significative pour les membres de la communauté.

Divers facteurs culturels peuvent aussi déterminer la façon de recueillir les éléments du PCI. Des discussions de groupe risquent d’empêcher, par exemple, des membres de la communauté de faire entendre leur voix, tout comme l’usage de la photographie ou de la vidéo peut malencontreusement limiter l’enthousiasme des participants qui n’apprécient guère de voir capturer leur image. Les méthodes de production de l’information devraient respecter l’adéquation culturelle et les sentiments personnels tout en reconnaissant et en réagissant à une dynamique communautaire spécifique.

Il faut que les facilitateurs de l’inventaire comprennent que certains styles de production de l’information privilégient davantage l’aspect inclusif que d’autres et que de multiples approches et méthodes peuvent se révéler indispensables afin d’obtenir les réactions de toute une gamme de membres de la communauté. Un moyen pour commencer à y penser est d’examiner la composition de l’équipe de production de l’information (qui pourrait comprendre, par exemple, des gens de l’extérieur et des membres de la communauté, des hommes et des femmes, des jeunes, des personnes d’âge mûr et plus âgées, des riches et des pauvres ainsi que des personnes issues de différents milieux).

###### Diapositive 6.

Exigences éthiques de la production de l’information

Remarque à l’intention du facilitateur

Il convient de rappeler aux participants les questions éthiques relatives à l’inventaire, puisqu’elles relèvent de la collecte et de la présentation des éléments du PCI. Compte tenu des discussions antérieures sur ce thème dans les Unités 19 à 22, le présentateur entrera ici plus ou moins dans les détails pour éviter trop de redondance.

Comme cela a été discuté dans l’Unité 22, le consentement libre, préalable et éclairé reconnaît les droits antérieurs et inhérents des membres d’une communauté sur leur PCI et respecte leur pouvoir légitime d’exiger que des tiers établissent avec eux une relation équitable et respectueuse, fondée sur le principe d’un consentement éclairé. L’idée du consentement libre, préalable et éclairé fait référence au dialogue, au partage de l’information et au processus général selon lequel les membres de la communauté choisissent de participer à un projet. Quand il est bien appliqué, le processus du consentement libre, préalable et éclairé permet aux communautés et aux individus de participer de leur plein gré en ayant une parfaite connaissance des avantages et des risques encourus.

Dans sa discussion sur les initiatives d’inventaire lancées par des intervenants extérieurs, l’Unité 22 (voir la Liste récapitulative du consentement libre, préalable et éclairé pour un inventaire participatif) souligne l’importance de veiller à bien faire comprendre aux membres de la communauté :

* le but de l’inventaire, sa durée escomptée et ses procédures;
* leur droit de refuser de participer et de se retirer de l’inventaire, ainsi que les conséquences prévisibles de cette décision;
* les facteurs susceptibles d’influencer leur désir de participer, tels que les risques potentiels ou les effets néfastes;
* une compréhension des avantages escomptés;
* la manière dont l’information qu’ils communiquent sera enregistrée, exploitée, archivée et éventuellement réutilisée;
* qui interroger.

Formulaire d’autorisation

L’intervieweur doit toujours demander à l’interviewé la permission de partager les informations et le matériel créés lors des entretiens et des projets d’inventaire. En principe, la permission est accordée par écrit à l’aide d’un document intitulé « Formulaire d’autorisation » (ou « de consentement ») prévu à cet effet. Cela est particulièrement important si la documentation est portée à la connaissance du public par le biais de présentations en ligne, de publications, de documentaires et autres.

Les interviewés signent un formulaire d’autorisation écrit pour montrer qu’ils sont conscients des objectifs de l’inventaire et acceptent de permettre l’usage de leur enregistrement dans l’inventaire présenté ou à d’autres fins. Le formulaire d’autorisation répond à un usage spécifique (il sert à demander, par exemple, la permission d’utiliser l’image d’une personne dans une vidéo) ou assez étendu pour permettre d’utiliser les informations obtenues d’une manière impossible à anticiper au moment de l’inventaire. En général, il n’y a pas besoin de formulaire d’autorisation là où les gens assistent à des événements publics (par exemple la photo d’un grand nombre de personnes en train de danser dans un festival).

###### Diapositive 7.

Méthodes de production de l’information

On peut employer plusieurs techniques séparément ou les associer pour collecter des éléments du PCI. Un aperçu de ces méthodes de production de l’information donne un point de départ utile pour déterminer celles qui conviennent le mieux à chaque type d’inventaire.

###### Diapositive 8.

Archives et analyses documentaires

Il est utile de procéder à un examen des rapports, études, vidéos, photos, cartes et autres documents existants sur un ou plusieurs éléments du PCI en question avant de s’investir davantage dans la production et la présentation de l’information. Le fait de rassembler ainsi les données suppose de recueillir et d’organiser des éléments tels que des documents d’archives, des rapports et autres dossiers ou ouvrages publiés. Cela permet d’éviter la duplication de matériel et la réplication d’entretiens avec des membres de la communauté qui auraient déjà pu communiquer l’information. Toutefois, il est important que les membres de la communauté valident ces éléments quels qu’ils soient avant d’en proposer l’inclusion dans l’inventaire.

Remarque à l’intention du facilitateur

Cet aspect correspond aussi à la section 5 (référence concernant [le cas échéant] l’élément du PCI) du cadre de l’UNESCO pour organiser l’information sur les éléments du PCI, présenté dans l’Unité 19.

###### Diapositive 9.

Archives et analyses documentaires : avantages et inconvénients

Avantages :

* Documentent les caractéristiques du groupe.
* Expliquent en détail l’histoire et la configuration de l’élément du PCI.
* Établissent une présence historique.
* Donnent une idée de la façon dont la communauté a été dépeinte dans le passé.

Inconvénients :

* Dessources extérieures à la communauté risquent de ne pas refléter les perspectives locales.
* La qualité des documents va varier, l’accès peut être restreint.
* Les données peuvent être imprécises ou constituer une représentation incomplète.

###### Diapositive 10.

Observation et prise de notes

L’écoute et le regard peuvent s’avérer fort utiles pour recueillir des connaissances locales et des éléments spécifiques du PCI. L’observation suppose de prêter attention aux actes et aux paroles d’autrui, y compris à la manière dont les gens utilisent les lieux publics et privés, et aux suggestions qu’ils font à propos de l’inventaire lui-même.

Les observateurs doivent avoir conscience des préjugés tels que « voir ce qu’ils ont envie de voir ». Autrement dit, des notions préconçues peuvent donner lieu à des observations faussées par une compréhension limitée des événements.

Les observateurs doivent aussi se montrer impartiaux pour tirer des conclusions définitives à propos de certains événements. En particulier, il est important pour eux de ne pas être subjectifs ni « de voir ce qu’ils ont envie de voir ». C’est notamment le cas pendant l’évaluation d’éléments du PCI où leur désir d’être efficaces les conduit à une interprétation erronée (consciente ou inconsciente) des événements pour mieux répondre à leurs propres exigences.

Avoir des notes de terrain détaillées et bien organisées est important à cet égard, même pour des inventaires qui ne reposent pas sur l’observation et la prise de notes comme première méthode de production de l’information. Ces notes doivent servir à recueillir les observations directes et à collecter les éléments du PCI employés ainsi que les idées qu’ils font surgir.

###### Diapositive 11.

Observation et prise de notes : avantages et inconvénients

Avantages :

* L’observation et la prise de notesne coûtent pas cher et comportent des remarques impromptues
* Relèvent des comportements qui peuvent échapper à d’autres outils de production de l’information
* Décrivent les mesures prises dans la constitution de l’inventaire.

Inconvénients :

* Elles excluent certains membres de la communauté.
* Reflètent le point de vue de l’observateur/rapporteur.
* N’incluent pas toujours le contexte des déclarations ou des événements.

###### Diapositive 12.

Entretiens

L’entretien est une conversation entre deux ou plusieurs personnes destinée à étudier un thème ou un sujet précis ou à donner un aperçu d’un élément du PCI. Il met généralement en présence l’intervieweur (celui qui pose les questions) et l’interviewé (celui qui répond). C’est un élément essentiel des autres méthodes de production de l’information examinées dans cette section.

Le fait de comprendre le mode d’utilisation des styles d’entretien courant peut en faciliter l’application aux fins d’un inventaire.

###### Diapositive 13.

Groupe cible : avantages et inconvénients

Un entretien mené selon la technique du groupe cible ou du groupe de discussion réunit des individus pour discuter d’un sujet particulier. Les informations obtenues dans ce type d’entretien peuvent ressembler à celles obtenues lors d’une séance de brainstorming. C’est pourquoi les groupes de discussion sont particulièrement utiles pour déterminer les buts et la conception de l’inventaire. Cependant, le groupe cible n’est pas forcément le meilleur choix pour avoir des informations détaillées sur un élément spécifique du PCI. Ce type de données s’obtient plus facilement dans un entretien personnel avec quelqu’un qui a une bonne compréhension de l’élément.

Avantages :

* Le groupe cible permet de résoudre les problèmes en concertation.
* Il est efficace en termes de temps et rentable.
* Il place les membres de la communauté sur un pied d’égalité.
* Il est flexible dans sa structure.

Inconvénients :

* Le groupe cible ne donnera pas le même genre d’informations détaillées qu’un tête-à-tête.
* Des membres de la communauté peuvent se sentir mal à l’aise pour prendre la parole et risquent de verser dans la « pensée de groupe » (accord sur des idées répandues).

###### Diapositive 14.

Entretien structuré : avantages et inconvénients

L’entretien structuré est mené entre un intervieweur et un ou plusieurs interviewés. Il comporte une discussion encadrée par une série de questions prédéterminée. Cette approche est très utile pour enquêter sur un élément spécifique du PCI dont les membres de la communauté n’ont pas forcément la même compréhension; il ne faut pas l’utiliser pour des enquêtes plus exploratoires.

Avantages :

* Permet les comparaisons dans un groupe.
* N’oblige pas à transcrire (prend moins de temps).

Inconvénients :

* Ne révèle pas forcément les véritables préoccupations des membres de la communauté s’ils n’arrivent pas à s’écarter des questions.
* Ne permet pas d’inclure des anecdotes intéressantes ou significatives.

###### Diapositive 15.

Entretien semi-structuré : avantages et inconvénients

L’entretien semi-structuré s’inspire de certaines composantes de la technique de l’« entretien structuré » : l’intervieweur se tient prêt avec une série de questions ou de thèmes de discussion. Toutefois, l’entrevue peut s’écarter de ce qui est prévu au programme. Il est généralement préférable d’enregistrer des entretiens semi-structurés quand on explore la gamme de connaissances relatives à une thématique particulière. La question de l’enregistrement sonore est examinée dans l’Unité 24.

**Avantages**:

* Permet un certain degré de comparaison tout en rendant possible l’inclusion de quelques témoignages ou récits secondaires.

**Inconvénients**:

* Peut encore être compris, en définitive, comme représentant l’ordre du jour de chercheurs/facilitateurs extérieurs à la communauté.

###### Diapositive 16.

Entretien non structuré : avantages et inconvénients

L’entretien non structuré part du principe que l’intervieweur n’a pas identifié les thèmes de discussion les plus importants. Il n’est donc pas guidé par un plan mais par le flux naturel de la conversation entre les deux protagonistes. L’intervieweur interroge le répondant à partir des choses qui ont été dites et dans les domaines où une plus grande précision ou clarté est souhaitée.

Avantages :

* Reconnaît le caractère unique des connaissances que possède chaque répondant.
* Est conduit par les membres de la communauté.
* Permet à chacun de s’exprimer pleinement.

Inconvénients :

* Il est facile de s’écarter du sujet traité.
* Peut amener à passer du temps à discuter de points apparemment sans intérêt.
* Prend plus de temps que les autres techniques.
* Peut nécessiter une transcription.

###### Diapositive 17.

Photographie

La photographie peut être un moyen efficace de recueillir des informations relatives à la nature vivante et en évolution du patrimoine culturel immatériel en saisissant simultanément le processus d’adoption et les expériences et explications de tous les intéressés. Par ailleurs, les photos ne sont pas simplement des documents d’archives ou de recherche, ce sont des instruments actifs qui confèrent une visibilité au patrimoine vivant.

L’utilisation de photographies peut servir à mettre en valeur l’aspect esthétique et le contenu d’un inventaire. Les membres de la communauté et les autres personnes impliquées dans la collecte et la présentation d’informations sur des éléments du PCI peuvent photographier des gens, des lieux, des objets ou des événements. Des photos ou des images historiques tirées des collections personnelles des membres de la communauté peuvent aussi y figurer. En fonction de l’organisation de l’inventaire, les photos peuvent même constituer la forme principale de diffusion et de présentation de l’élément/inventaire du PCI, même s’il est bon de rappeler qu’un inventaire se doit d’être exhaustif et régulièrement mis à jour.

###### Diapositive 18.

Photographie : avantages et inconvénients

Avantages :

* Ajoute une valeur esthétique aux paroles des membres de la communauté.
* Est évocatrice, quels que soient la langue utilisée et le degré d’instruction.
* Réussit mieux à dépeindre les éléments du PCI que la simple utilisation de mots.

Inconvénients :

* Les facilitateurs de l’inventaire participatif/les membres de la communauté ne sont pas tous au courant des techniques photographiques.
* Les photos risquent de ne pas transmettre la bonne impression.
* Certains membres de la communauté peuvent être mal à l’aise devant l’objectif.
* L’utilisation de la photographie pose parfois des problèmes éthiques d’accès à l’information.

###### Diapositive 19.

Vidéo participative

La vidéo est un puissant instrument pour faire passer des événements, des sentiments ou les affaires courantes qui caractérisent les éléments vivants du PCI dans un contexte particulier. Grâce à la vidéo, les membres de la communauté ont la possibilité de montrer facilement des actions, des pratiques ou des croyances liées à l’élément du PCI qui exigeraient sinon de longues explications. En outre, l’emploi de la vidéo permet de diffuser des éléments du PCI dans des groupes qui n’écrivent ou ne parlent pas toujours la même langue, ce qui contribue potentiellement à une sensibilisation de l’opinion publique (un des principaux objectifs de la Convention). Bien que l’usage de la vidéo participative implique certains coûts (dépenses d’équipement et temps de formation requis pour les personnes qui ne connaissent pas l’équipement), la version filmée offre un moyen de collecter et d’exposer la manière dont les membres de la communauté pratiquent et expérimentent les éléments du PCI.

###### Diapositive 20.

Vidéo participative : avantages et inconvénients

Avantages :

* Diffuse l’action, ce qui en fait un mode de transmission des événements privilégié.
* Est évocatrice quels que soient la langue et le degré d’instruction.
* Permet de dépeindre une émotion.

Inconvénients :

* Est relativement coûteuse par rapport à d’autres techniques.
* Les facilitateurs/membres de la communauté ne connaissent pas tous le matériel nécessaire pour tourner un film.
* Des membres de la communauté peuvent se sentir mal à l’aise devant la caméra.

###### Diapositive 21.

Enregistrement sonore

L’enregistrement sonore est une technique qui peut s’appliquer à diverses approches en matière de production de l’information. Par exemple :

* il peut être utilisé pour recueillir des éléments du PCI où le son est primordial (musique, danse, chant, etc.);
* il peut être combiné avec du matériel photo et vidéo pour créer des histoires numériques;
* il peut être utilisé pour créer des podcasts afin de toucher un large public sur Internet;
* il peut servir, au cours des entretiens, à enregistrer les observations/réactions des membres de la communauté à propos d’un élément du PCI et de l’inventaire;
* il peut être intégré dans des projets de vidéo participative et/ou utilisé comme support d’actions de sensibilisation;
* il peut être utilisé pour des archives (et être d’une grande valeur pour une communauté dans les années futures);
* il peut aussi avoir par la suite des utilisations inattendues. Le matériel peut avoir été enregistré dans un but précis, mais être réutilisé pour répondre ultérieurement à un autre usage.

###### Diapositive 22.

Enregistrement sonore : avantages et inconvénients

Avantages :

* Peut ajouter une dimension intéressante à des photographies et d’autres techniques de production de l’information et de présentation d’inventaire.
* Permet de déplacer certaines de ses parties et de réécouter les enregistrements pour aider dans des séances de retour d’information et des discussions sur des éléments du PCI.

Inconvénients :

* Les enregistreurs numériques et les accessoires (microphone, écouteurs, ordinateur) peuvent être onéreux.
* Les facilitateurs/membres des communautés ne savent pas tous comment fonctionnent les instruments nécessaires aux enregistrements sonores.
* Cela peut prendre du temps de transcrire des enregistrements et/ou de les appliquer à d’autres médias.

###### Diapositive 23.

Cartographie participative

La cartographie participative est d’abord apparue comme un outil dans le cadre de la méthodologie d’évaluation rurale participative (ERP), mais elle est parfaitement applicable dans un travail d’inventaire participatif quand des pratiques territoriales sont concernées, dans la mesure où elle met en relief la transparence et l’engagement de l’ensemble des réseaux sociaux et des voix multiples dans la création d’une carte. Les cartes peuvent aussi être utilisées pour aider les communautés à trouver de nouveaux moyens de gérer le transfert intergénérationnel du savoir et de la culture.

La cartographie participative peut être réalisée pour documenter le paysage culturel et territorial d’une communauté et les éléments liés à son PCI. La cartographie du « paysage culturel » (et pas seulement du paysage territorial) se réfère aux aspects qui forgent les valeurs, les normes, les pratiques sociales et la spiritualité d’une communauté et l’élément du PCI qui y est associé. Cela inclut, par exemple, les lieux sacrés, les sites de danse et ceux de circoncision et, de façon plus générale, la compréhension culturelle du paysage. La cartographie participative permet de recueillir des informations sur les modes d’interaction entre les communautés et les éléments du PCI, et peut être utile non seulement pour relayer l’information spatiale à des agences extérieures mais aussi pour enregistrer et archiver les connaissances locales sur un élément particulier du PCI.

De façon plus générale, la cartographie participative offre la possibilité d’une plus grande reconnaissance du patrimoine culturel oral et immatériel et fournit un moyen d’expliquer les rapports étroits entre les différents patrimoines culturels et les contextes du territoire et des ressources naturelles au sein desquels ils émergent, survivent et sont transmis aux générations futures. Elle peut renforcer la capacité des communautés à gérer leur PCI tout en encourageant le respect et la compréhension des groupes dominants.

###### Diapositive 24.

Cartographie participative : avantages et inconvénients

Avantages :

* Peut être collaborative et constructive.
* Permet aux communautés de jouer un rôle de premier plan dans la production d’informations locales et autochtones et la visualisation de pratiques et de perceptions spatiales.
* Donne la possibilité aux parties prenantes de se rapporter aux produits cartographiques.
* Est utile pour enregistrer et archiver des connaissances locales (collecte et conservation des histoires culturelles et des connaissances des membres les plus âgés de la communauté).
* Rend visible la connaissance d’un élément du PCI au sein de la communauté.

Inconvénients :

* Peut manquer de précision faute d’utiliser des mesures exactes ou une échelle cohérente, de ce fait, peut ne pas faire autorité auprès des intervenants.
* Des problèmes éthiques risquent de se poser à propos de la révélation de composantes sacrées ou confidentielles du savoir ou du paysage culturel d’une communauté.
* C’est un processus relativement complexe à préparer et à mettre en œuvre, qui exige un certain nombre de compétences.

###### Diapositive 25.

Choix d’une méthode de production de l’information

D’après les critères précédents, il y a un certain nombre de questions que les facilitateurs de l’inventaire participatif doivent se poser avant de déterminer les moyens de recueillir et présenter des éléments du PCI. Il est important de rappeler qu’il faut éviter de s’en tenir au choix d’une seule technique, mais que de multiples méthodes de production de l’information peuvent être utilisées pour améliorer l’inventaire. La liste suivante sert de guide sur le genre de questions à poser au début d’un projet.

* Comment sera organisé et présenté l’inventaire (papier, modèle, format numérique, etc.) ?
* De combien de temps dispose-t-on ?
* Quelle part de ce temps consacrer au processus même de production de l’information ? Et à la formation ?
* Quel est le budget ? Y a-t-il des possibilités supplémentaires de financement ?

Tous les programmes fonctionnent en définitive avec des contraintes de temps et de financement. Selon ce qui reste à accomplir dans le cadre de ces limitations, certaines méthodes et techniques de production de l’information semblent mieux convenir que d’autres. Un assortiment de techniques peut et devrait pouvoir être employé de façon complémentaire pour permettre de faire avancer le projet en fonction de ses contraintes de temps et de financement.

* Combien coûtent les différentes méthodes de production de l’information envisagées ?
* Quel rôle jouent les membres de la communauté dans le processus de production de l’information ?

Un autre élément à prendre en compte est l’aide que l’on peut obtenir auprès de la communauté. Cela permet évidemment d’enregistrer davantage de données en moins de temps, mais il ne faut pas non plus sous-estimer le temps de formation nécessaire aux membres de la communauté. Toutefois, le volet « formation » peut être conçu comme un objectif en soi, dont l’intérêt supplémentaire est d’accroître l’engagement et la mobilisation communautaires et de permettre aux acteurs locaux d’affiner certaines techniques qui pourront ensuite être partagées avec l’ensemble des habitants.

* Quelles méthodes de production de l’information sont les plus acceptables au sein de la communauté ?
* Quelles méthodes de production de l’information correspondent le mieux aux objectifs de l’inventaire mis en évidence par la communauté ?

Unité 23

Exercice n°1 : Cadre décisionnel de la production de l’information

#### Objectif :

Déterminer les méthodes de production de l’information les mieux adaptées à la collecte et à la présentation systématiques d’un ou de plusieurs éléments du PCI et évaluer les avantages et les inconvénients des méthodes qui peuvent être appliquées.

Durée **:**

1 heure

#### Matériel :

* Cadre d’inventaire de l’UNESCO ou cadre existant au niveau de l’État pour l’inventaire respectivement établi dans l’Unité 19 et l’Unité 20.
* Unité 23 Imprimé 1 : tableau du cadre décisionnel.
* Unité 23 Imprimé 2 : glossaire de l’Unité 23.

#### Procédure :

* Répartissez les participants en plusieurs groupes.
* Invitez les participants à relire le cadre d’inventaire élaboré dans l’Unité 19 ou 20. Faites-les travailler avec le cadre décisionnel joint au document pour déterminer la méthode de production de l’information la mieux adaptée aux éléments du PCI identifiés. Le cadre a pour but de servir de point de départ à la prise en considération d’autres questions qui pourraient les aider à établir leurs exigences en termes de production de l’information.
* Après que les participants ont travaillé sur le cadre décisionnel, invitez-les à imaginer comment procéder à la collecte d’informations sur un ou plusieurs éléments du PCI. Amenez-les à discuter par petits groupes des moyens de surmonter les problèmes que pose, par exemple, un budget limité ou l’accès inégal à certaines technologies dans la communauté.
* Réunissez à nouveau tous les participants. Demandez à chacun des sous-groupes d’exposer ses conclusions.
* Discutez des méthodes choisies avec tout le groupe, en donnant la possibilité aux participants de montrer les avantages et les inconvénients des différentes approches suggérées pour chaque élément du PCI.
* Demandez aux participants de choisir ensemble deux ou trois techniques à étudier plus en détail (par exemple la photographie, l’enregistrement sonore et l’entretien) dans les Unités 24 à 28 et en vue du futur stage.

#### Conseils et options :

Au fur et à mesure qu’ils travaillent sur le cadre, les participants peuvent constater que certaines réponses n’entrent pas clairement dans une catégorie mais se situent dans un entre-deux. Cela ne pose pas de problème. Le cadre a seulement pour but de guider la méthode de production de l’information quelle qu’elle soit.

Source **:** CTA, 2010, Training Kit on Participatory Spatial Information Management and Communication. CTA, The Netherlands and IFAD, Italy (ISBN: 978-92-9081-446-7).

1. . Appelé en abrégé, la Convention du patrimoine culturel immatériel, la Convention de 2003 et, dans le cadre de cette Unité, tout simplement, la Convention. [↑](#footnote-ref-1)